

Ecole maternelle Henri Rabourdin

Procès verbal du conseil d'école

Lundi 6 mars 2016

Présents :

Education nationale

- Mme NOUREDDINE, directrice d'école (PS/MS/GS)
- Mme HIMMER (PS/MS/GS)
- Mme LAMBERT (PS/MS/GS)

Représentants des parents d'élèves,

- M. MAGNIER, (A.U.V.N.I)
- Mme DAUTREMONT, (A.U.V.N.I)
- Mme TON THAT, (A.P.E.I.V)
- Mme LABAUME, (A.P.E.I.V)

Mme DELORMEL, DDEN, absente

Pour la mairie

Mme BRAR-CHAUVEAU, représentant M.THIEBAUX , conseiller municipal chargé de l'éducation.

Ordre du jour :

- Préparation de la rentrée
- Mise en place des nouveaux programmes
- Activités pédagogiques
- Travaux
- Budget

1/ Préparation de la rentrée

Compte tenu des effectifs annoncés, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale prévoit une ouverture de classe à la rentrée.

Prévisions d'effectifs : 31 GS, 35 MS et 34 PS. L'école demande à la mairie d'être soutenue, au moment de l'étude des éventuelles dérogations, car l'ouverture est effective à partir d'une moyenne établie à 32,5 élèves par classe (norme appelée NODER).

Pour l'occupation des locaux, avec une classe supplémentaire, la directrice demande aux services de la mairie d'être à l'écoute des besoins pédagogiques : le travail d'équipe et la répartition, spécifique à l'école, en triple niveau, supposent de garder les 4 classes à proximité les unes des autres et d'envisager de déplacer le dortoir, la salle des maîtres ou la bibliothèque, éventuellement, dans des locaux disponibles, les plus proches, en élémentaire Rabourdin.

2/ Les nouveaux programmes

L'école travaillait déjà dans la lignée des nouveaux programmes, avec une pédagogie de progrès, une mise en valeur des réussites individuelles et collectives et des rencontres régulières avec les parents d'élèves.

Le ministère a établi un livret de compétences de fin de cycle 1, un document national renseigné par les enseignants à la fin de la grande section et remis aux parents. Il relève d'une évaluation positive par grands domaines d'activité et fait un bilan des compétences transversales fondamentales pour le devenir élève à l'école élémentaire (capacité d'écoute...).

Cette année, la répartition particulière en classes à triple niveau tend vers cette dynamique : « apprendre ensemble, apprendre des autres, apprendre avec les autres ». L'école a choisi de témoigner des progrès des élèves, en fin de semestre, en renseignant un bulletin d'appréciations, par domaines, à tous les niveaux de classe et en le transmettant sous forme de rencontre/échange avec les parents d'élèves.

Par ailleurs, se met en place, dans chaque classe, un cahier (ou classeur) de suivi des apprentissages.

Question d'un représentant de parents :

- Quels sont les items qui ont disparu?

Réponse de l'école :

Pour la construction du nombre, par exemple : les nouveaux programmes s'attachent beaucoup à la manipulation des petits nombres et à la résolution de problèmes, plus qu'à la connaissance de la comptine numérique.

Dans le domaine de la langue, l'oral est fortement mis en valeur, il ne s'agit pas de remplir des fiches.

Une nouveauté : l'écriture spontanée en grande section. A partir de ses connaissances (premiers écrits collectifs, mots connus, le travail en phonologie) les enfants sont invités à produire des phrases tout seuls.

3/ Activités pédagogiques

- Piscine : Il y a eu un souci de bus, le premier jour. Il est souhaitable que les chauffeurs aient les numéros des écoles pour prévenir en cas de problèmes. L'école rappelle que la piscine est une activité obligatoire inscrite à l'emploi du temps ; un enfant qui fréquente l'école est en bonne santé et apte à participer à tout, sauf avis médical dûment justifié.
- 17 et 18 février 2016 : CONCERT autour des musiques de Disney par l'école de musique et de danse de Vélizy, pour tous les élèves. Ils étaient ravis, les enseignants aussi par la qualité de l'activité.
- 17 mars 2016 : Activité PAIN, à la cour Roland, pour les moyens, journée entière avec pique-nique.
- Semaine du 9 au 13 mai : Festival du livre dans l'école.
- Mai et juin: Prêt de livres bibliothèque avec l'aide d'un intervenant de la Médiathèque de Vélizy.
- 3 juin : Activité JARDIN, à la cour Roland, pour les petits, ½ journée avec pique-nique (retour à l'école pour la sieste).
- 2 ou 3 juin (date à confirmer) : ciné-enfants pour les GS, à Ravel, pour le film Le KID de Chaplin.

- 11 mai : spectacle à l'onde, L'HOMME CIRQUE, pour les GS.
- **Lundi 6 juin : passage du photographe dans l'école, le matin.**
- 27 juin : Activité CONFITURE, pour les GS, à la cour Roland, journée entière avec pique-nique.

- Accueil des nouveaux élèves : du 17 au 24 juin, comme l'an passé, après les admissions individuelles, Mme Noureddine propose à chaque enfant et un membre de sa famille de venir partager un moment à l'école de 15h à 15h45. Les nouveaux sont accueillis par petits groupes de 5/6. Tout au long de l'année, Mme Noureddine ayant beaucoup rencontré les familles pour des conseils éducatifs, propose une réunion le vendredi 24 juin, à 18h, pour tous les nouveaux parents, à laquelle sont conviés des parents d'élèves qui le souhaitent pour répondre à la question :
Comment préparer son enfant à l'école, de quoi s'agit-il ?
L'ensemble des représentants de parents sont prêts à participer à cette initiative. Il s'agit de partager l'expérience de la première année de scolarisation et de parler des enjeux d'un accompagnement familial nécessaire, en coéducation avec l'école.

- Jeudi 16 juin : fête de l'école (portes ouvertes) à partir de 18h30. Si le temps n'est pas de circonstance, la fête sera reportée au 23 juin, en fin de journée, car l'école ne peut pas accueillir tout le monde à l'intérieur. Il est demandé de limiter le nombre d'accompagnateurs autour de l'enfant.

4/ Mairie

Il est demandé :

- La reconfiguration des toilettes : Revoir l'intimité des toilettes enfants et l'amélioration des toilettes pour adultes. Des problèmes d'évacuation sont récurrents. Au regard du nombre croissant d'enfants et d'adultes, il faut faire un point avec les services techniques.
- Une cabane à vélos supplémentaire : une deuxième cabane devient vitale. Le nombre de vélos est insuffisant compte tenu du nombre d'enfants.

Sur le plan du personnel communal :

La nouvelle équipe d'ATSEMS se construit et les choses se mettent en place ; c'est un travail au long cours qui n'est pas fini.

L'école demande à la mairie d'être attentive à la reconfiguration de cette équipe, en fin d'année, avec l'arrivée de personnel due à l'ouverture d'une classe et d'un changement demandé par Valérie Toutain, ayant réussi le concours d'atsems.

Pour répondre au problème des commandes : La mairie annonce la mise en place d'outils (fichier EXCEL) pour mieux suivre les commandes des écoles et son personnel sera amené à se déplacer dans les écoles pour accompagner les directeurs dans cette tâche qui a été compliquée ces dernières années.

En ce qui concerne la suppression de l'imprimante du bureau de la directrice : la mairie dit qu'elle est remplacée par le photocopieur de la salle des maîtres. Mme Noureddine déplore d'avoir été mise devant ce fait accompli, le photocopieur n'étant pas relié à l'ordinateur du bureau et placé dans une salle polyvalente, parfois inaccessible pour des besoins de confidentialité.

Il est dommage que le manque de communication de la part de la mairie, en amont, sur ce sujet, et le manque de connaissance de la situation localement aient mis en difficulté l'école.

Le problème a été résolu, depuis, avec l'intervention d'un technicien du service informatique pour la mise en réseau et des travaux plus importants seront effectués cet été pour installer le photocopieur dans le bureau de la directrice.

Pour les impressions couleurs: il va être possible de donner à imprimer en Mairie.

En dernier point, suite à des contacts pris avec la crèche passerelle Les cerfs-volants, Mme Noureddine souhaite inviter le personnel de cette crèche à passer un moment à l'école pour comprendre son fonctionnement et aider ensuite les équipes à accompagner les transitions, mais elle n'a pas eu de réponse en mairie concernant les autorisations.

Mme Brar-Chauveau dit qu'elle transmettra.

La Date du prochain conseil d'école est décidée :

Le lundi 6 juin à 18h.

La séance est levée à 20H07.

Procès-verbal soumis par : Mme Lambert

Procès-verbal adopté par : Mme Noureddine